

Réseau des enseignants du primaire en résistance

www.resistancepedagogique.org

COMMUNIQUÉ

NON A LA DÉCLARATION INDIVIDUELLE D'INTENTION DE GRÈVE !

Suite à la forte mobilisation et aux grèves reconductibles contre la réforme des retraites et la destruction des services publics d'éducation en particulier, **la déclaration préalable d'intention de grève chez les enseignants du primaire est tout simplement caduque**. Le préavis de grève déposé par les organisations syndicales - déjà très contraignant - doit suffire à l'administration.

**Nous ne faisons pas grève pour que « personne ne s'en aperçoive » !
Nous faisons grève pour ETRE ENTENDUS !**

La mise en place du service minimum d'accueil (SMA) dans les écoles est une imposture, une atteinte à un droit constitutionnel acquis de hautes luttes ! Prévenir les parents d'élèves et les services de restauration au moins 3 jours avant la grève est normal, c'est une marque de respect et c'est ce que font la plupart des enseignants grévistes. Mais aider au remplacement des enseignants par du personnel municipal, c'est annuler l'effet de la grève et ouvrir la porte aux abus.

A nouveau, des Inspecteurs de l'Éducation Nationale et des Inspecteurs d'Académie menacent de sanctions les enseignants qui désobéiraient aux directives limitant leur droit d'expression par la grève. Nous n'entendons pas céder à leurs nouvelles intimidations. Nous appelons tous les enseignants grévistes de l'école primaire à ne plus renvoyer de déclaration préalable à l'administration.

Nous invitons les syndicats à ne pas tergiverser sur cette question et à appeler les enseignants du primaire à ne plus se déclarer grévistes à l'administration 48h à l'avance pour renforcer nos légitimes revendications pour l'école publique dans un contexte anti-démocratique d'absolue surdité.

Le 16 novembre 2010